



# Rencontrer un travailleur social à L'Arche d'Avenirs

DE L'URGENCE  
À L'INSERTION

---

## COMMENT RENCONTRER UN TRAVAILLEUR SOCIAL A L'ARCHE D'AVENIRS ?

Les travailleurs sociaux de L'Arche d'Avenirs sont disponibles trois demi-journées par semaine. N'hésitez pas à appeler ou à vous présenter à l'accueil pour connaître ces temps de permanences.

Vous y serez accueilli par un des travailleurs sociaux qui évaluera avec vous le moyen le plus pertinent pour répondre à vos demandes.

## QUELLES REPONSES PEUVENT ETRE VOUS ETRE APPORTEES ?

Lors de la rencontre avec le travailleur social, diverses réponses peuvent vous être apportées :

### 1. REPONSES APPORTEES DIRECTEMENT

- **Demandes d'informations** : comment obtenir une carte repas, quels sont les droits au travail, comment fonctionne L'Arche d'Avenir, etc.
- **Aides aux démarches** : appeler Solidarité Transport pour en bénéficier, remplir une feuille d'impôts ou un dossier d'Aide Médicale d'Etat (AME), etc.
- **Orientations vers des structures spécialisées**: droit, santé, etc.

*En ce qui concerne les demandes d'hébergement d'urgence, nous n'avons pas de réponses à apporter autres que le 115 (Samu social).*

### 2. PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR UN ENTRETIEN APPROFONDI AVEC L'EDUCATRICE SPECIALISEE

L'Arche d'Avenir permet à toutes les personnes qui s'y présentent d'être informées et d'accéder à leurs droits de base (orientations vers les dispositifs de droits communs).

Si votre situation nécessite une orientation plus complexe, **vous pourrez prendre un rendez-vous avec le travailleur social**, au cours duquel une évaluation plus approfondie de sera effectuée.

Chaque fois que cela est possible, des structures partenaires compétentes pour répondre à votre problématique et/ou assurer un suivi social global seront sollicitées.

L'Arche d'Avenirs s'engage à rencontrer toutes les personnes qui demandent à voir un travailleur social.

L'Arche d'Avenirs ne peut pas assurer le suivi social des personnes qui se présentent. Cependant, elles sont invitées à revenir voir un travailleur social pour toute question.

### 3. ORIENTATION VERS LES TEMPS D'INFORMATION COLLECTIVE

Pour toutes les personnes qui ne connaissent pas ou peu le dispositif d'aide social parisien, **des réunions d'informations collectives sont proposées régulièrement** dans lesquelles sont abordés les sujets suivants : présentation de l'Arche d'Avenirs, l'hébergement d'urgence à Paris, l'accès aux droits, l'accès aux soins et tout ce qui concerne la vie quotidienne (transport, culture, compte en banque, etc.)